

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 66 (1927)
Heft: 5

Artikel: Onna veindzance
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220854>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

L'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNEABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous avisons les personnes qui ont reçu le CONTEUR à l'essai depuis deux mois que nous prendrons l'abonnement en remboursement pour fin janvier.

CEUX QUI SONT ARRIVÉS

A vanité, l'orgueil sont défauts fréquents ici-bas. Et dans les défauts qui affectent la pauvre humanité, défauts nombreux en regard de la rareté des qualités, la vanité et l'orgueil sont parmi les plus difficiles à écraser. Ce sont défauts « de naissance » et souvent aussi de mort.

Those curieuse, les gens orgueilleux, vaniteux, à moins qu'ils ne soient dans une situation sociale qui leur permet toutes les fantaisies et leur facilite la réalisation, sont gens que ne préoccupent pas certaines choses essentielles de la vie et qui importent à la dignité intime des personnes que ne tourmente pas le démon de la vanité et de l'orgueil.

Ah ! ceux-là sont des heureux et font desheux, qui savent se contenter sagement et le souci aux lèvres du sort qui leur est échu en partage et qui trouvent dans l'accomplissement régulier de leur devoir, envers eux-mêmes, envers leurs prochains, envers leurs supérieurs et, s'ils sont croyants, envers Dieu.

Quant aux autres, laissons-les à leur folles ambitions, à leurs chimères. Ils ne sauront faire bonheur et moins encore celui des autres. Nées nulles, inutiles, nuisibles même, à certains regards. Hélas, les malheureux, ils ont oublié la morale de la fable de la « Grenouille et du Bœuf ».

Que de dignité, que de grandeur, que de noblesse dans certaines vies, cachées pour le monde, mais rayonnantes des clartés de la bonté agissante, sous le voile protecteur de la modestie. Peu de bruit, beaucoup d'effet.

Au contraire, que de pettesses, que de compromissions dans ces existences que talonne une ambition démesurée et qui n'est pas la bonne, celle qu'il est permis à tout homme d'avoir, celle de satisfaire en toutes choses sa conscience et de aussi de tirer, pour le bien de la communauté, tout le parti qu'on peut tirer des dons, des facultés, des aptitudes que nous a donné la nature.

Alors que plusieurs, arrivés au terme de leur vie, rêvent d'obsèques imposantes, fastes dont ils ne mourront pas, du reste, d'autres — et ce sont les sages — expriment à l'heure suprême leur intense désir que l'on supprime toutes les formalités d'usage. Ils font le dernier voyage sans tambours ni trompettes et sans tous ces compliments qui, très souvent, obsèdent plus qu'ils ne consolent la famille affligée. Pas d'honneur, pas de suite.

Le lendemain de l'enterrement, un avis dans les journaux, avise les parents éloignés, les amis et connaissances que tout est accompli.

Requiescat in pace !

X.

Fâcheuse lacune. — Vous avez l'air triste, Monsieur Calino ?

— Il y a de quoi ! Figurez-vous que je viens d'enlever mon meilleur ami, et que je ne suis pas fichu de me rappeler son nom !



ONNA VEINDZANCE

QUAND bin lo bon villio catsimo d'Oster-va dit que la veindzance est défeindâi âi chrétiens dé memo qu'ài Jui, on trâovè tot parâi dâi dzeins qu'ont portant été reçus, qu'on derâi que n'ont jamé recordâ clia démandâ, et que font dinsé état de n'êtrâ ni chrétiens, ni pi Jui.

Gabiottet dévessâi menâ on moulo pè Lozena. Cé moulo qu'étai cintesi que devant, découté lo catse-borré, étai ézi à tservzi ; assebin Gabiottet ne sè pressa-te pas ; et coument l'étoïon prâo accouâiti po menâ lo fémé, sè peinsâ que l'étai prâo vito dè préparâ lo tsai lo matin, devant dè parti.

Dévai lo né, lo dzo devant, quant l'est que l'abrévâ lè tsévaux, ne sé pas se lè menâ ào borné pè la crinière, ào bien se lo lincou lái tsequâ dâi mains à na dzevatâi que fe lo Bron, mâ tantiâ que cé tséva eut la bianna dè cabriolâ, et on iadzo que sè cheinte libro, lo vrouaïque lavi ein léveint la comeinçoura derrâi, et ein faseint dâi débordenâiès pî què lo lulu dè Pompadri à la fêta civiqua dè La Sarraz. Ma fâi faille traci, et n'est qu'après avâi corrattâ 'na demi-hâora, qu'on lo put racrotsi ; assebin Gabiottet étai reindu et la gardâvè balla à se n'héga.

Lo leindéman matin, faille don préparâ lo tsai, et tandi que lo vôlet comeinçivè dza à traire lè clliavettos po eingraissi lè z'assi, Gabiottet lâi fâ : Arréta-tè vâi on momeint ! faut que clia pestâ dè Bron mè payâi se n'escampetta dè hier-a-né ; te n'eingraissérâ que lè ruès dâo coté dè la Grise, et on s'ein fot que lè z'abots veréyont grâ dâo coté dâo Bron, tant pis por li, sarâ bin son dan. Lo volet n'eingraissâ don qâ dâo coté dè la cavalla, et quand lo tsai fut tservzi et lè tsévaux appliyi, Gabiottet preind se n'écoudjâ, écliatté onna pétâie ein faseint *hiu* ! et tot conteint dè peinsâ que cein verivâ châ po la Grise et grâ po lo Bron, ye fâ à stusse : Ora, tè ! te l'as stu iadzo te n'affrèr, villie rosse ! hardi, trace pi comeinç hiai se te pâo ; et po lo puni bin mè, s'agueliâ onco su lo tsai, mâ tot d'ont coté, po férâ pésâ la tservze dè cé tsancro dé tséva.

Un bouillon allongé. — Le curé d'une de nos communes du canton était connu et renommé pour son libéralisme et les excellents diners qui se faisaient à la cure.

Un paysan rusé, eut l'idée d'apporter au curé une vieille poule invendable. Le brave curé le remercia et l'invita à dîner de façon telle que la semaine suivante le paysan revint s'informer auprès du curé comment il avait trouvé la poule qu'il lui avait apportée.

— Excellente, mon brave homme, et puisque vous arrivez à ce point, nous allons nous mettre à table.

Trois jours après, un autre campagnard se présente au curé en lui disant :

— Je suis le voisin de celui qui vous a donné la poule.

— Enchanté de vous voir, mon ami, répond le curé, et vous ne me refuserez pas de partager mon dîner.

Le surlendemain, un troisième larron frappe à la cure et se présente en disant :

— Monsieur le curé, je suis le voisin de celui qui vous donna la poule l'autre jour.

— Je suis bien aise de vous voir ; acceptez donc quelque chose avec moi, vous me ferez plaisir.

L'autre ne se fit pas prier ; on se mit à table et le curé lui fit servir un grand bol de soupe à l'eau chaude.

Tête du quidam.

— Mon brave homme, lui dit le curé, ne vous étonnez pas si mon bouillon est un peu fade, c'est le bouillon du bouillon de la poule que le voisin de votre voisin m'apporta l'autre jour.

IL Y A CENT ANS

BATEAU à vapeur le Léman Vaudois. — Service régulier du mois de janvier. Pendant le mois de janvier et jusqu'à nouvel avis, les courses du Léman Vaudois seront réduites à deux par semaine d'Ouchy à Genève et retour.

Les jours de départ sont fixés comme suit : d'Ouchy pour Genève, le dimanche et le mercredi à 10 heures du matin ; de Genève pour Ouchy, le mardi et le vendredi, à la même heure.

La baisse des eaux ne permettant plus l'entrée du Léman dans le port de Genève, l'ancre sera jetée à Sécheron, devant la propriété de MM. les frères Dejean, qui ont bien voulu faciliter de tout leur pouvoir les arrangements à prendre pour l'embarquement et le débarquement des passagers, pour le transport de leurs effets et pour celui de leurs personnes quand ils ne voudront pas faire à pied le trajet de Sécheron à la ville, et de la ville à Sécheron.

Les effets des passagers, débarquant à Sécheron, seront placés dans un char parfaitement couvert et transportés de suite à Genève, au bureau du Léman, chez MM. Chapponière et Nessel. Ceux des passagers qui embarquent à Sécheron y seront transportés de même depuis Genève, s'ils sont remis au bureau du Léman, avant 9 heures du matin.

Ces transports seront faits au frais de l'administration.

Les passagers, débarquant à Sécheron, seront conduits à Genève, s'ils le désirent, dans de bonnes voitures qui leur seront fournies par MM. Dejean pour le prix de 4 batz par personne. Ceux qui voudront embarquer à Sécheron et qui désireront y être conduits depuis la ville en voiture, en trouveront des prêts au même prix de 4 batz par personne, devant le bureau de MM. Chapponière et Nessel, où ils voudront bien se rendre à 9 1/2 heures précises du matin.

Les salons du bateau sont bien chauffés, ainsi que ceux de la maison neuve sur le grand quai à Ouchy, où les passagers qui attendent le départ du bateau sont invités à se rendre ; ils seront aussi reçus à Sécheron dans des salons chauffés.

Les bureaux de renseignements sont à Lausanne chez MM. Francillon et Comp. et à Genève chez MM. Chapponière et Nessel.

Souliers imperméables. — Depuis très longtemps on a cherché à rendre les souliers imperméables, afin de se garantir de l'humidité des